



Extrait du FSU Indre & Loire

<http://fsu37.fsu.fr/Voeux-de-N-Sarkozy-au-monde-rural.html>

Communiqué de presse du SNE-FSU

Voeux de N. Sarkozy au monde rural

- ARCHIVES - ACTUS archivées -



Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2012

Copyright © FSU Indre & Loire - Tous droits réservés

Communiqué du SNE-FSU du 18 Janvier 2012



Le SNE-FSU (Syndicat National de l'Environnement) est outré par les propos irresponsables tenus par le Président de la République lors de ses voeux au monde agricole le 18 janvier dernier.

L'article L.210-1 du code de l'environnement précise que « L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation ». Promettre à certaines catégories socioprofessionnelles de « relâcher la pression » sur la réglementation-eau consiste à confisquer ce patrimoine au bénéfice d'une minorité d'usagers. Et si la « préservation de l'environnement ne doit pas empêcher quiconque de faire quoi que ce soit », il est de la responsabilité de l'Etat et donc de son Chef, de garantir que quoi que ce soit n'altère pas la préservation de l'environnement !

Qu'advierait-il si une pollution majeure des eaux superficielles causait des dommages important aux écosystèmes ou remettrait en cause l'alimentation en eau potable de nombreux citoyens après cette déclaration ? La responsabilité de M. Sarkozy serait-elle engagée ?

Les chasseurs ne sont pas "les ennemis ou les adversaires de l'environnement" à condition que la chasse soit raisonnée et que l'activité respecte les lois et règlements tant européens que nationaux visant à préserver, entre autre chose, les espèces sensibles et/ou menacées. Lorsque « les petits bonheurs » de certains peuvent nuire à la préservation du patrimoine de chacun, il est de la responsabilité de l'Etat de veiller à sa conservation. Par ailleurs, critiquer ouvertement les décisions du conseil d'Etat nous inquiète quant à l'action du Président sur le fonctionnement de notre République. Que penserait-on si on arrêta de verbaliser ceux qui roulent en voiture au-delà des limitations de vitesse pour leur « petit bonheur » ?

De plus, à l'instant même où les parcs nationaux sont en cours d'élaboration de chartes, de création de nouveaux parcs, dans des contextes locaux souvent difficiles, où les enjeux de préservation de l'environnement sont forts, les propos du Président ne peuvent qu'altérer les débats en cours, donner raison aux lobbies et entraîner des dérives sur l'utilisation et la préservation des espaces naturels et des espèces.

Les déclarations clientélistes du Président de la République inquiètent le SNE-FSU quant à la déclinaison locale et de terrain des politiques de l'environnement jusqu'à l'élection présidentielle. Il est inconcevable que des consignes soient données pour que les polices de l'environnement ne s'exercent plus sur le terrain pendant cette période. De ce point de vue, le SNE-FSU, à travers ces discours et quelques années après le Grenelle de l'Environnement, s'inquiète des coups répétés portés aux actions environnementales. et, notamment, à l'action des agents du Service Public de l'Environnement